RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00679
Numéro SIREN : 379 323 108
Nom ou dénomination : ABC

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 8588

Copie certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : A.B.C. — 1 2

Adresse de l'entreprise : AV PIERRE DE COUBERTIN 84310 MORIERES-LES-AVIGNON — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 3 7 9 3 2 3 1 0 8 0 0 0 5 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 270	AG	1 270	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	319 778	AS	112 830	206 948
	Autres immobilisations corporelles	AT	207 089	AU	139 926	67 164
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	6 756	BE		6 756
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	15 030	BI		15 030
	TOTAL (II)	BJ	549 923	BK	254 026	295 897
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	155 760	BQ		155 760
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	127 862	BY		127 862
	Autres créances (3)	BZ	49 626	CA		49 626
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	6 562	CG		6 562
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	211	CI		211
	TOTAL (III)	CJ	340 020	CK		340 020
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	889 943	1A	254 026	635 917

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise : A.B.C. — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 500)	DA	38 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	62 100
	Report à nouveau	DH	(63 256)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(33 001)
	Subventions d'investissement	DJ	63 167
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	71 361
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	242 692
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	755
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 117
	Dettes fiscales et sociales	DY	150 275
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	133 718
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	564 557
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	635 917

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	564 557
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	15 161

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 17/03/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 635 917,11 E.

Le résultat net comptable est une perte de 33 000,79 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/03/2022 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 549 923 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*288 045*	*240 322*	*1 499*	*526 867*
Immobilisations financières	*17 729*	*5 881*	*1 824*	*21 786*
TOTAL	*307 043*	*246 203*	*3 323*	*549 923*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 254 026 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*222 465*	*31 791*	*1 499*	*252 756*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*223 735*	*31 791*	*1 499*	*254 026*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, droits similaires	*1 270*	*1 270*	*0*	*de 1 à 2 ans*
Install.techniques, mat.indust	*319 778*	*112 830*	*206 948*	*de 2 à 10 ans*
Inst.agenc.divers	*10 030*	*10 030*	*0*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*181 930*	*116 976*	*64 954*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et info	*14 618*	*12 408*	*2 210*	*de 2 à 5 ans*
Mobilier	*512*	*512*	*0*	*5 ans*
TOTAL	*528 137*	*254 026*	*274 111*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 192 729 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*15 030*		*15 030*
Actif circulant & charges d'avance	*177 699*	*177 699*	
TOTAL	*192 729*	*177 699*	*15 030*

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 417 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*6 417*
Disponibilités	
TOTAL	*6 417*

3.4 - Charges constatées d'avance = 211 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 38 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*

4.2 - Etat des dettes = 564 557 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*242 692*	*50 793*	*139 378*	*52 521*
Dettes financières diverses	*755*	*755*		
Fournisseurs	*37 117*	*37 117*		
Dettes fiscales & sociales	*150 275*	*150 275*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*133 718*	*133 718*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*564 557*	*372 658*	*139 378*	*52 521*

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 49 903 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*222*
Dettes fiscales & sociales	*49 681*
Autres dettes	
TOTAL	*49 903*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 417 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*6 417*
Etat pdt a recevoir(44870000000)	*6 417*
TOTAL	*6 417*

8.2 - Charges constatées d'avance = 211 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	*211*
TOTAL	*211*

8.3 - Charges à payer = 49 903 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*222*
Frs - factures non parvenues(40810000000)	*222*
Dettes fiscales et sociales :	*49 681*
Conges a payer(42820000000)	*36 699*
Charges sociales sur conges payes(43820000000)	*7 133*
Formation professionnelle(43832000000)	*599*
Etat charges a payer(44860000000)	*5 250*
TOTAL	*49 903*

SARL A.B.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 38 500 euros
Siège social : 411, Avenue Pierre de Coubertin
84310 MORIERES LES AVIGNON
379323108 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -33 000,79 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -33 000,79 euros
En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

